

39^e
RENCONTRE
DES AGENCES D'URBANISME
7,8&9 NOVEMBRE 2018
LILLE | DUNKERQUE

DE
l'audace
**POUR NOS
TERRITOIRES**

#DESIGN

#INNOVATION

Catalogue des publications 2015-2018 des agences d'urbanisme

VEILLE_URBANISME
Club des documentalistes
de la FNAU

FNAU
FÉDÉRATION
NATIONALE
DES AGENCES
D'URBANISME

A l'occasion de la 39° Rencontre des agences d'urbanisme *#innovation #design, de l'audace pour nos territoires*, le **Club des documentalistes de la FNAU** propose un catalogue des publications des agences d'urbanisme, sur la période 2015-2018, structuré autour des thèmes des 13 workshops.

RÉSILIENCE

- 1/ Territoires en transition
- 2/ La nouvelle économie : nouveau cycle, nouveaux lieux et hybridation des acteurs
- 3/ De la ville territoire à la ville réseau : vers un modèle urbain alternatif ?

PROVOQUER LE CHANGEMENT

- 4/ Révolution collaborative et nouvelle action publique
- 5/ Urbanisme tactique : expérimenter avant d'aménager
- 6/ Image et attractivité touristique des territoires

FAÇONNER LE TERRITOIRE

- 7/ Metropolitan design : (re)dessiner l'image et le projet à la grande échelle
- 8/ Le design comme thème de projet de développement et de marketing territorial
- 9/ Nouvelles collaborations territoriales et innovation partagée : dynamiques métropolitaines des villes moyennes et des territoires ruraux

NOUVELLE DONNE, NOUVELLES APPROCHES

- 10/ Prendre en compte l'utilisateur et les usages : clef d'une meilleure qualité du cadre de vie
- 11/ La nécessité permanente de se réinventer : partenariats, méthodes, métiers
- 12/ Data design : révolutionner la connaissance et la conception de la ville
- 13/ Données de l'énergie et méthode design : les agences d'urbanisme, nouveau tiers de confiance

1

Territoires en transition : des défis et des opportunités de rebond

- **Projet Métropolitain de Metz Métropole : innover par la méthode.**

Agence d'urbanisme d'agglomération de Moselle (AGURAM)

Traits d'Agences, n° 33, spécial 39^e Rencontre des agences d'urbanisme, octobre 2018. p. 21

Le passage en métropole le 1^{er} janvier 2018 a marqué un nouveau départ pour un territoire mis à mal par les crises économiques et parfois peu conscient de ses atouts. Les élus et acteurs socioéconomiques ont formulé leur volonté de marquer ce renouveau par un Projet Métropolitain innovant dans son élaboration et dans sa forme par rapport aux habitudes locale. L'enjeu : hisser la métropole parmi celles qui se démarquent dans l'échiquier européen et mondial et valoriser pleinement ses potentiels. L'Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle (AGURAM) est intervenue dès les réflexions méthodologiques auprès de la future métropole et assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage, appuyée par Nicolas Rio (Partie Prenante), d'un "Socle métropolitain", boîte à outil partagée du futur "Projet", document politique.

http://www.fnau.org/wp-content/uploads/2018/09/ta-33_ok_bd.pdf

- **Le 4 Pages de l'Agence Hors-Série #2 / 39e Rencontre des agences d'urbanisme**

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, sept. 2018. 4 p.

Ce hors-série consacré à la 39e Rencontre des agences d'urbanisme, qui aura lieu à Lille et à Dunkerque les 7, 8 et 9 novembre 2018, permet de refaire le point sur la rencontre, d'en détailler le programme et de présenter les 14 workshops auxquels les congressistes pourront assister.

https://www.adu-lille-metropole.org/wp-content/uploads/2018/09/le4HS2_web.pdf

- **« Raymond Queneau », une centralité de la Plaine de l'Ourcq en devenir.**

Atelier parisien d'urbanisme (Apur), Note n°133, septembre 2018. 8 p.

La Plaine de l'Ourcq est identifiée comme un lieu de forte dynamique de mutation urbaine dans la métropole. Ce secteur, caractérisé par la présence du canal de l'Ourcq et de grandes infrastructures, s'inscrit au cœur d'un réseau de transport à terme développé (métro L5, L15, Tzen3, prolongement du T1, T11 Express) et d'une concentration d'opérations d'aménagement. Depuis l'élaboration de la charte en 2014, trois séquences urbaines ont été identifiées comme des secteurs à conforter. Chacune a fait l'objet d'atelier urbain avec les élus et les acteurs concernés en vue de déterminer collectivement les enjeux de ces quartiers.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/raymond-queneau-une-centralite-plaine-ourcq-devenir>

- **L'urbanisme transitoire. Optimisation foncière ou fabrique urbaine partagée ?**

Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAU), 2018. 102 p.

L'étude détaille les caractéristiques des sites occupés, regroupés sous l'appellation d'« urbanisme transitoire », les usages et espaces développés, les acteurs impliqués, tout en précisant le cadre juridique et financier de ces occupations. Elle revient également sur la manière dont ces projets influencent la fabrique urbaine : leur intégration à des stratégies urbaines, patrimoniales, sociales ; la façon dont ils informent la programmation des projets urbains futurs ; enfin, leur rôle dans la valorisation de la petite échelle dans les politiques urbaines.

<https://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/lurbanisme-transitoire.html>

- **Regards de l'Agam n° 75 - ENVIRONNEMENT : Chaud dehors ! : De la fraîcheur face aux îlots de chaleur urbains**

Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM), juillet 2018. 12 p.

Ce numéro traite de l'impact du réchauffement climatique, et plus particulièrement du confort thermique des espaces publics connu sous le vocable de phénomènes d'îlots de chaleur urbains. Celui-ci se caractérise par une différence importante, à un temps T, entre la température observée dans la ville et celle de sa périphérie. Il ne faut pas oublier, par ailleurs, que ce sont les espaces publics qui façonnent la ville, qui lui donnent son image et, éventuellement, son attractivité. La présence affirmée du piéton dans la ville est le témoignage d'un espace public qui fonctionne. Par conséquent, il est nécessaire d'offrir à ce piéton des espaces qui lui apportent un confort réel, et notamment thermique.

<http://www.agam.org/fr/publications/regards-de-lagam/regards-de-lagam-n75.html>

■ **Habitat : engager la transition énergétique.**

Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM)

Regards de l'Agam n° 67 - ENVIRONNEMENT, décembre 2017. 12 p.

Un tiers des consommations énergétiques de la Métropole, hors activités industrielles, est dû aux logements, dont près de la moitié est affectée au chauffage et à la climatisation. L'habitat est donc au cœur des enjeux de la transition énergétique. Au-delà de la maîtrise des consommations énergétiques, l'enjeu de performance énergétique des logements répond à une nécessité de diminution du coût des dépenses énergétiques et d'amélioration des conditions sanitaires. 9% des ménages métropolitains ont des dépenses énergétiques supérieures à 15% de leurs revenus disponibles, seuil d'une potentielle situation de précarité énergétique. Face à cette vulnérabilité, il est fondamental d'affiner la compréhension des risques encourus, tant pour les ménages eux-mêmes que pour les territoires.

<http://www.agam.org/fr/publications/regards-de-lagam/regards-de-lagam-n67.html>

■ **Ateliers de préparation du PLUI de Plaine Commune.**

Atelier parisien d'urbanisme (Apur), décembre 2017. 44 p.

L'établissement public territorial Plaine Commune a lancé l'élaboration de son plan local d'urbanisme intercommunal en octobre 2017, suite au transfert de la compétence PLU des villes aux EPT et du SCOT à la Métropole du Grand Paris. C'est un exercice nouveau, particulièrement dans le contexte métropolitain, de penser l'urbanisme et la planification urbaine à l'échelle intercommunale. Plaine Commune a souhaité se saisir rapidement de cette compétence, dans la logique de son projet de territoire qui souhaite faire de Plaine Commune une référence urbaine et sociale, démarche ambitieuse et innovante.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/ateliers-preparation-plui-plaine-commune>

■ **Arc de l'innovation - Analyse du contexte socio-économique**

Atelier parisien d'urbanisme (Apur), novembre 2017. 32 p.

L'Arc de l'innovation est un projet métropolitain initié en 2015 par la Ville de Paris et les territoires d'Est Ensemble, Plaine commune et Grand-Orly Seine Bièvre, qui s'articule autour d'une communauté de lieux et d'acteurs innovants. Le projet vise à contribuer au développement économique du grand est parisien situé de part et d'autre du boulevard périphérique, où se concentre un nombre important de quartiers populaires.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/innovation-paris-metropole-grand-paris-donnees-startups-lieux-methodes>

■ **Regard sur le Grand Amiénois.**

Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA)

Jérôme Grange, Arnaud Laure, Agnès Descamps, Louise Remond, Mathieu Alaïme. Octobre 2017, 22 p.

Quatre cent huit communes aux physionomies contrastées, sept intercommunalités aux profils variés, c'est là toute la richesse du pays du Grand Amiénois qui se présente comme le plus vaste territoire porteur d'un SCoT au sein des Hauts-de-France, et l'un des plus vastes à l'échelle nationale : 3 220 km² soit 52 % de la superficie du département de la Somme et 10 % de celle de la région Picardie - Nord-Pas-de-Calais. Mais au-delà de cet énoncé, quantitativement et géographiquement

flatteur, le Grand Amiénois est avant tout un territoire de coopération et de projet. La présente publication, en proposant quelques chiffres clés, constitue un regard posé sur le territoire afin d'éclairer ce grand dessein commun, au moment où le trait de son dessin devient encore un peu plus affirmé.

http://www.aduga.org/index.php?vl=cmspage&pageid=4&id_article=1004

■ **Terres d'innovations. Paris - Métropole du Grand Paris - Région Île-de-France**

Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAU), Atelier parisien d'urbanisme (APUR), 2017. 87 p.

En juin 2017 s'ouvre à Paris, Station F, le plus grand incubateur de start-up au monde réutilisant les 34 000 m² d'un site symbolique et historique, la halle Freyssinet. Véritable cathédrale high-tech, Station F symbolise le bouillonnement créatif qui secoue la région dans tous les domaines - numérique, écologique, industriel, scientifique... -, du cœur de Paris aux territoires ruraux, en passant par la petite couronne. L'Apur et l'IAU ont choisi d'associer leurs compétences pour explorer cette transformation et saisir les spécificités des dynamiques en cours. Il ressort de leurs observations que Paris, les Territoires, la Métropole du Grand Paris (MGP) et l'Île-de-France disposent d'un système d'innovation d'une incroyable diversité qui explique le dynamisme des projets et acteurs. La concentration à hauteur de 43 % des entreprises françaises de croissance n'est donc pas le fruit du hasard, mais bien la résultante des transformations opérées depuis longtemps et accélérées ces dix dernières années par les acteurs publics franciliens.

<https://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/terres-dinnovations.html>

■ **Plan cadre de développement durable : état des lieux exploratoire autour de l'action locale face aux objectifs renouvelés du développement durable et de transformation de la Ville en un territoire d'innovation et d'expérimentation d'intérêt métropolitain et national : Saint-Fons territoire d'innovation 2030.**

Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine de Lyon (URBALYON), Ville de Saint-Fons, Mars 2017. 96 p.

Il s'agit d'une expertise préalable au lancement d'un grand chantier visant un Agenda 2030 de développement durable pour la Ville de Saint-Fons. Elle a permis d'établir une base de données des leviers d'actions réalisées et valorisées au regard des 17 Objectifs du Développement Durable, et aussi et souhaitées d'ici 2030.

Il s'agit d'un état des lieux perceptif et « subjectif » du point de vue individuel, mais qui a un sens collectif lors de la mise en commun des avis et des recommandations largement convergentes dans de nombreux domaines. Ces éléments communs constituent la base de l'Agenda 2030 en cours d'élaboration.

<http://documentation.urbalyon.org/dyn/portal/index.seam?page=alo&aloid=66567&fonds=&cid=478>

■ **Transition énergétique – aménager son territoire. Témoignage d'élus.**

Réseau des agences d'urbanisme Rhône-Alpes Auvergne, Ademe, 03/2017. 32 p.

L'évolution des modes de vie des sociétés contemporaines, et ses impacts sur les territoires, font de la question de l'énergie un des enjeux majeurs aussi bien à l'échelle internationale qu'à l'échelle locale.

Cette publication contient des témoignages d'élus et d'expériences conduites par les territoires en Auvergne – Rhône-Alpes, pour réussir collectivement la transition énergétique des territoires. Réalisée dans le cadre du partenariat entre l'ADEME et le réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne – Rhône-Alpes, cette brochure fait partie des outils mis à leur disposition. Les lecteurs trouveront des expériences d'aménagement du territoire et des exemples d'urbanisme qui contribuent à la transition énergétique et participent sur le long terme à la résilience des territoires. Elle est une invitation au dialogue entre les élu(e)s et technicien(ne)s porteurs des compétences énergies et ceux porteurs de l'aménagement des territoires, dans le but de concevoir les politiques et projets concourant à la réussite de la transition de leur territoire

<http://basedoc.aurg.fr/dyn/portal/index.seam?page=alo&aloid=12446&fonds=0&menu=&cid=912>

▪ **Synthèse de l'observatoire des quartiers de gare 2014-2017.**

Atelier parisien d'urbanisme (Apur), Société du Grand Paris, DRIEA région Ile-de-France, 2017, 83 p.

Depuis 2014, l'observatoire des quartiers de gare du Grand Paris Express a permis de décrire et de comparer les caractéristiques urbaines et sociales des 68 quartiers qui accueilleront les futures gares du Grand Paris Express. L'objectif est d'accompagner les acteurs publics concernés dans l'élaboration de projets d'aménagement en les fondant sur un état des lieux détaillé, illustré par des données fines et factuelles. Cet ouvrage fait la synthèse des 66 monographies, 7 analyses croisées et 5 études thématiques complémentaires déjà publiées.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/synthese-observatoire-quartiers-gare-2014-2017>

▪ **Mémento : Déchets, les oubliés de la planification urbaine.**

AUDAP, 27 mai 2017. 32 p.

Ce memento, co-produit par l'AUDAP, le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques et l'Etat, traite des déchets ménagers et des déchets du BTP. Il s'adresse aux élus et à leurs techniciens, à ceux qui se consacrent à la planification urbaine et à la gestion des déchets. Il vise à sensibiliser et présente quelques notions qui aideront à mieux articuler politique des déchets et planification urbaine.

<https://bit.ly/2PKCRjK>

▪ **Appréhender le volet social de la transition énergétique - 1. Des approches à comprendre et à faire évoluer**

Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine de Lyon (URBALYON), Epures, ADEME, Oct. 2016, 27 p.

Ce dossier de sensibilisation sur les enjeux d'une transition énergétique équitable synthétise un ensemble de connaissances sur la "précarité énergétique" des ménages et des territoires lyonnais, produites et capitalisées par l'Agence. Ce sujet a permis en partie de

répondre aux deux points d'alerte lancés par les présidents des 13 SCOT lors de leur rencontre en juillet 2016, poursuite de l'étalement urbain et vulnérabilités énergétiques qui en découlent.

http://www.urbalyon.org/Document/Apprehender_le_volet_social_de_la_transition_energetique_-_1_-_Des_approches_a_comprendre_et_a_faire_evolution-23202

▪ **Énergie & territoires : Réussir la transition énergétique**

Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM), décembre 2015, 88 p.

Après un premier éclairage du contexte énergétique de quelques séquences territoriales, ce document a vocation à identifier les grands enjeux énergétiques que sont la sobriété et l'efficacité énergétiques ainsi que le développement des énergies renouvelables.

<http://www.agam.org/fr/publications/carnets-de-lagam.html>

La nouvelle économie : nouveau cycle, nouveaux lieux et hybridation des acteurs.

- **L'économie collaborative, réservoir d'innovations pour les territoires.**

Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAU), Note rapide sur l'économie, n°782, juillet 2018. 6 p.

Avec le développement des réseaux numériques, mais aussi des tiers lieux, des millions d'individus peuvent aujourd'hui partager, mutualiser, s'entraider, favorisant l'émergence d'une économie collaborative. Une manière de travailler, de consommer et de produire qui révèle d'autres aspirations : une quête de sens, une envie de dépasser les contraintes comme la précarité économique, le changement climatique, la perte de lien social. La France est aujourd'hui l'un des leaders de cette économie.

<https://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/leconomie-collaborative-reservoir-dinnovations-pour-les-territoires.html>

- **Le 4 Pages de l'Agence #25 / Réactiver les espaces vacants**

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, juillet 2018. 4 p.

Éléments indissociables de l'histoire de la métropole associés à son passé industriel, les espaces vacants sont à considérer comme autant d'opportunités pour le développement urbain.

https://www.adu-lille-metropole.org/wp-content/uploads/2018/07/le425_web.pdf

- **POC book – proof of concept – Collectivités**

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, Comité d'organisation Lille Métropole Capitale mondiale du design 2020, juin 2018. 35 p.

Dans le cadre de la nomination de la Métropole Européenne de Lille comme Capitale mondiale du design 2020, l'Agence a co-produit avec le Comité d'organisation le Proof Of Concept Book « Collectivités » qui présente comment le design peut rendre service aux collectivités. Un guide d'action de

10 tactiques illustrées fournit des exemples de concrétisation.

- **Le 4 Pages de l'Agence #24 / La démarche design**

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, juin 2018. 4 p.

Dans la perspective de la 39e Rencontre des agences d'urbanisme, qui se déroulera les 7, 8 et 9 novembre à Lille et à Dunkerque sur la thématique « #Design #Innovation De l'audace pour nos territoires », et dans le cadre du lancement de Lille Métropole capitale mondiale du design 2020, le 4 Pages de juin se penche sur la démarche design, « une pratique innovante au service du territoire ».

https://www.adu-lille-metropole.org/wp-content/uploads/2018/06/le424_web.pdf

- **Les incubateurs dans la Métropole du Grand Paris : portrait de Paris&Co**

Atelier parisien d'urbanisme (Apur), juin 2018. 20 p.

A l'occasion de l'accueil de la 1000e startup accompagnée par Paris&Co, l'Apur propose un portrait de son activité d'incubateur, un des cinq domaines d'activités exercés par cette structure originale mise en place par la Ville de Paris à la fin des années quatre-vingt-dix.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/incubateurs-metropole-grand-paris-portrait-paris-co>

- **Marseille, ville créative : Nouveau marqueur d'attractivité.**

Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM)

Regards de l'Agam n° 73 - SOCIETE, juin 2018. 12 p.

Marseille se développe dans un contexte de forte concurrence internationale. Dans ce paysage, Rotterdam, Anvers, Hambourg, Lyon, Bordeaux, Toulouse ou encore Nantes se caractérisent particulièrement par leur

dynamisme économique. Quelle est leur recette ?

Parmi les facteurs explicatifs de leur réussite, la stimulation de la créativité des villes apparaît comme une nouvelle ressource. Théorisée par le géographe américain Richard Florida, la notion de ville créative considère que la clé de la prospérité urbaine est de rendre une agglomération attractive pour des classes dites créatives, génératrices de développement économique.

<http://www.agam.org/fr/publications/regards-de-lagam/regards-de-lagam-n73.html>

▪ **Robomobilité et logistique. Vers une supply chain 100% autonome ?**

Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAU), 2018. 55 p.

Les livraisons étant de plus en plus nombreuses, les logisticiens renouvellent leurs organisations. Les acteurs économiques se tournent vers des solutions innovantes qu'ils développent, testent, imaginent à travers les différents maillons de la supply chain - de la production à la consommation. Il s'agit plus particulièrement de solutions de plus en plus automatisées, intelligentes et connectées. L'objectif de cette étude est de fournir une vision d'ensemble de ce qu'est la robomobilité logistique en couvrant les solutions mobiles.

<http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/robomobilitte-et-logistique-1.html>

▪ **VizioÉco - Datavisualisation de l'économie.**

Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération lyonnaise (AUDIAR), 2018. En ligne

Cet outil vise à simplifier la lecture du tissu économique local et de ses acteurs, qu'ils soient privés ou publics et d'en donner les clés de compréhension. A travers une navigation par écosystème, puis par marché, chacun peut découvrir les entreprises locales. Développé par l'AudiAR, il permet en 3 clics de visualiser :

- le nombre d'emplois et d'établissements des écosystèmes économiques présents sur le territoire de l'Ille-et-Vilaine,
- le nombre d'emplois et d'établissements pour chacun des marchés économiques et le croisement des écosystèmes,

- au sein des marchés économiques, les principaux établissements employeurs et leur commune de localisation.

<https://www.audiar.org/node/403>

▪ **Les tiers lieux : de nouveaux espaces pour travailler autrement.**

Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAU), Ecole Nationale des Ponts et Chaussées

Note rapide sur l'économie, n°755, septembre 2017. 6 p.

Le nombre de tiers lieux a explosé depuis 2010. Ce foisonnement est le reflet à la fois de la dynamique entrepreneuriale sur le territoire francilien et des mutations à l'œuvre dans les pratiques de travail. Ces espaces incarnent aussi une approche renouvelée des lieux de l'innovation, qui mettent le « faire » au cœur de leur modèle.

<https://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/les-tiers-lieux-de-nouveaux-espaces-pour-travailler-autrement.html>

▪ **Les nouveaux lieux de l'innovation, un laboratoire métropolitain.**

Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM)

Regards de l'Agam n° 62 – ECONOMIE, août 2017. 12 p.

L'émergence d'une nouvelle génération de salariés dans la veine des «makers», plus urbaine, flexible, et issue de la révolution digitale, est à l'origine de nouveaux modes de travail incitant à repenser en profondeur les stratégies d'attractivité des territoires.

Depuis une dizaine d'années, les principales métropoles de France et d'Europe ont commencé à intégrer dans leurs stratégies économiques la prise en compte de ces nouveaux besoins, sources d'opportunités et d'attractivité.

<http://www.agam.org/fr/publications/regards-de-lagam/regards-de-lagam-n62.html>

▪ **Terres d'innovations - Paris, Métropole du Grand Paris, Région Ile-de-France.**

Atelier parisien d'urbanisme (Apur), Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAU), juin 2017. 84 p.

L'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) et l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de

l'Île-de-France (IAU) ont choisi de s'associer pour explorer la transformation des territoires sous l'effet de l'innovation, saisir les dynamiques en cours et illustrer l'incroyable diversité du système d'innovation du cœur de Paris aux territoires ruraux, en passant par la petite couronne.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/terres-innovations-paris-metropole-grand-paris-region-ile-france>

▪ **Éclatement des formes d'emploi - Les prémices d'un nouveau modèle ?**

Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM)

Regards de l'Agam n ° 59 – ECONOMIE, avril 2017. 12 p.

La récurrence des crises, l'essor du numérique, l'émergence de l'économie collaborative, les nouvelles aspirations des actifs et des nouvelles générations, la limitation des dépenses publiques... ont commencé à profondément modifier la conception et les formes d'emplois.

<http://www.agam.org/fr/publications/regards-de-lagam/regards-de-lagam-n59.html>

▪ **L'économie éphémère. Une opportunité pour renforcer l'hospitalité des territoires.**

Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAU), 2017. 56 p.

Cette étude montre plusieurs exemples d'économie éphémère : des boutiques, camions itinérants de restauration etc qui sillonnent les villes. Les activités proposées sont des activités marchandes, comme le commerce, la restauration, la réparation de vélos, mais aussi des activités non-marchandes, comme la pédagogie, les dons et échanges. Cette économie éphémère est un enjeu d'hospitalité, elle offre des possibilités commerciales et sociales dans des territoires denses mais également dans des territoires où une présence quotidienne n'est pas pérenne. L'étude propose sept préconisations pour que ces activités soient mieux insérées dans les territoires.

<https://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/leconomie-ephemere.html>

▪ **L'innovation à Paris et dans la Métropole du Grand Paris – Données sur les startups, les lieux, les méthodes.**

Atelier parisien d'urbanisme (Apur), octobre 2016. 76 p.

Le travail réalisé en 2016 pose de premiers jalons et des éléments de contexte : une mise en perspective des données et des représentations existantes pour décrire les entreprises innovantes et les startups ; un travail de description et de cartographie des lieux existants et en projet d'aide à la création et à la maturation d'entreprises (incubateurs, pépinières, et accélérateurs) et des nouveaux espaces de travail collaboratifs (ateliers de fabrication numérique et espaces de coworking) ; un aperçu du foisonnement des projets qui font de la ville, un laboratoire d'innovations, comme support ou sujet.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/innovation-paris-metropole-grand-paris-donnees-startups-lieux-methodes>

▪ **Les startups et les entrepreneurs culturels créatifs accueillis dans les incubateurs parisiens en 2015.** Atelier parisien d'urbanisme (Apur), février 2016. 18 p.

La Métropole du Grand Paris fait chaque jour la preuve de son ouverture à l'innovation, avec l'émergence de nouveaux lieux, l'apparition de nouvelles pratiques dans le monde de l'entreprise, mais aussi de nouvelles pratiques citoyennes ou de nouvelles méthodes, notamment dans le champ de l'urbain. Dans ce nouveau paysage, comment apprécier les évolutions ? Quelles évolutions des espaces de travail et de l'espace de la ville elle-même se profilent à l'horizon ?

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/startups-entrepreneurs-culturels-creatifs-accueillis-incubateurs-parisiens-2015>

▪ **Les futurs modes de création de la valeur. Contribution prospective.**

Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération lyonnaise (AUDIAR), octobre 2015, 20 p.

Avec l'interconnexion généralisée, nous allons vivre une profonde transformation des sociétés. Les récents développements de l'Internet des objets et du big data diffusent déjà une autre manière de créer de la valeur. Une nouvelle économie émerge, plus fluide,

plus légère et davantage collaborative qui met en relation des centaines de millions d'internautes se partageant des contenus sur la Toile sur la base de relation de confiance.

Ce mode de création où l'entreprise, à l'écoute du client, enrôle ce dernier dans la définition précise de ce qu'il veut ou de ce qu'il peut faire pour améliorer un produit ou un service, est à la fois une chance et un défi. Une chance parce qu'il relocalise l'activité dans les pays à haute intensité capitaliste en substituant à la compétition par les coûts, une compétition par la qualité. Un défi toutefois, parce que les gains de productivité induits par les innovations digitales entraînent déjà une vague de "destruction créatrice" de l'emploi dont il est légitime de s'inquiéter.

<https://www.audiar.org/node/222>

▪ **Cadre de vie et attractivité : retour d'expérience, défis et axes de progrès pour la métropole**

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, sept. 2018. 42 p.

Levier majeur de la compétitivité et de l'attractivité territoriale, le cadre de vie est devenu un enjeu incontournable des politiques publiques territoriales. Dans la poursuite de leur réflexion et travaux sur les leviers de l'attractivité métropolitaine, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole et ses partenaires, l'ont identifié comme un axe de réflexion et d'action commun. Le travail sur le cadre de vie permet non seulement de traiter des questions classiques d'aménagement mais aussi de construire ensemble une vision rêvée de la métropole.

https://www.adu-lille-metropole.org/wp-content/uploads/2018/09/AttractCadreVie_web.pdf

▪ **De la Smart city à la Région intelligente.**

Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAU)

Cahiers de l'IAU île-de-France, n°174, novembre 2017. 160 p.

Big data, e-tourisme, smart-grids, e-commerce, habitat intelligent, aménagement numérique, e-santé, coworking... La révolution numérique débarque dans nos villes et dans nos vies. Elle change notre manière de travailler, d'habiter, de se déplacer, de se soigner, de vivre la ville, de la concevoir. Elle offre aussi de nouvelles opportunités économiques et devient un enjeu d'attractivité des métropoles. Pour autant, il est encore difficile pour beaucoup d'entre nous - aménageurs, élus, citoyens - de se représenter toutes les conséquences de ces multiples transformations sur notre quotidien et sur les territoires où nous vivons. L'IAU donne la parole à ses experts afin d'apporter des réponses à ces questions. L'ouvrage montre les différentes facettes d'une Île-de-France qui, spontanément, se métamorphose avec le numérique et qui peut, grâce à l'action concertée de l'initiative privée et des

politiques publiques, devenir demain une région intelligente pour tous les Franciliens.

<https://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/economie/de-la-smart-city-a-la-region-intelligente.html>

▪ **Cahiers des espaces publics.**

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, juin 2017 ; 84 p.

L'amélioration de la qualité des espaces publics est un maillon essentiel du renforcement de l'attractivité et de la cohésion métropolitaines. En 2014-2015, un cycle d'ateliers, piloté et animé par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole en étroite collaboration avec la MEL, a été engagé pour aborder différentes thématiques : le banc public, le stationnement, les façades végétalisées, les arbres urbains, l'éclairage public et les sanitaires publics. Chaque atelier fait l'objet d'un cahier thématique reprenant les réflexions et pistes de recommandation élaborées lors des séances de travail.

<https://www.adu-lille-metropole.org/category/publications/pubespmetro/ateliers-des-espaces-publics/>

▪ **Qualité de l'habitat : guide, enquêtes et synthèse**

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, sept. 2016 ; 72 p.

Ce guide a été élaboré à partir de l'analyse d'opérations récentes de la Métropole lilloise, il se veut un outil de travail et de réflexion à destination de l'ensemble des acteurs du logement.

Il présente la synthèse du travail collaboratif initié par la MEL et piloté par l'Agence de développement et d'urbanisme avec le concours des communes, des organismes de logement social, des promoteurs, des aménageurs et des architectes.

Guide : https://www.adu-lille-metropole.org/wp-content/uploads/2016/07/Qualité-hab-Guide_BD.pdf

Enquête : https://www.adu-lille-metropole.org/wp-content/uploads/2016/07/Qualité-Hab-Enquetes_BD.pdf

Synthèse : <https://www.adu-lille-metropole.org/wp-content/uploads/2016/09/synthèseQdH.pdf>

▪ **Territoire de projets : identification des territoires en mutation.**

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, juin 2016 ; 8 p.

Face au défi des recompositions territoriales et à la compétition de plus en plus forte entre grandes capitales régionales, la Métropole Européenne de Lille a besoin d'affirmer son positionnement à grande échelle et d'afficher sa capacité à se structurer autour de grands enjeux fédérateurs d'intérêt métropolitain. Issue des travaux du SCOT, la démarche « Territoire de projets » propose d'identifier ces grands territoires en devenir. Elle a pour objectif de fédérer sur ces secteurs les différents acteurs publics et privés (collectivités, SPL ou SEM, CCI, entreprises, promoteurs et bailleurs, etc.) autour d'objectifs communs, et d'ainsi faire converger les projets vers une ambition cohérente à l'échelle métropolitaine, de façon complémentaire aux différents dispositifs locaux déjà existants.

https://www.adu-lille-metropole.org/wp-content/uploads/2016/09/201606_Synthèse-Territoires-de-projets_FINAL_A4.pdf

▪ **Dispositif d'observation pour un territoire durable et résilient : éléments de vocabulaire et outillage pratique.**

Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine de Lyon (URBALYON), Juin 2016, 8 p.

La Métropole de Lyon souhaite s'engager dans un approfondissement de sa stratégie en définissant un horizon commun pour toutes les compétences de la Métropole, en analysant les interactions du territoire avec l'extérieur (métabolisme urbain, approche par les flux) pour analyser la vulnérabilité de l'agglomération aux aléas écologiques globaux (résilience). Il s'agit d'identifier des indicateurs existants ou de nouveaux indicateurs de développement durable et de résilience pour la Métropole de Lyon. C'est aussi l'occasion de s'interroger sur les moyens de dépasser le concept de développement durable, souvent galvaudé.

<http://documentation.urbalyon.org/dyn/portal/index.seam?page=alo&aloid=62228&cid=391>

▪ **Métropolisation et systèmes territoriaux au sein de la région Hauts-de-France.**

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, Nadine CATTAN. Avril 2016 ; 84 p.

Synthèse des premiers travaux de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, cette étude propose une nouvelle lecture de la métropolisation et des relations entre les territoires de la région Hauts-de-France. Il offre une vision dynamique du développement territorial basée sur les flux, réseaux et interconnexions plus que sur l'analyse statique des territoires dans leurs périmètres administratifs.

<https://www.adu-lille-metropole.org/wp-content/uploads/2016/07/MetroSysTerr.pdf>

▪ **Le 4 Pages de l'Agence #22 / Innover pour faire la ville autrement**

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, avril 2018 ; 4 p.

Le 4 Pages d'avril aborde un thème qui touche de près la prochaine rencontre des agences d'urbanisme : « Innover pour faire la ville autrement ». Un sujet qui fait débat, notamment face aux grands défis sociétaux comme le changement climatique, le vieillissement de la population ou la raréfaction des fonds publics.

https://www.adu-lille-metropole.org/wp-content/uploads/2018/04/le422_web.pdf

▪ **Cahier d'acteurs des élus du Forum métropolitain du Grand Paris.**

Atelier parisien d'urbanisme (Apur), Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAU)

Forum métropolitain du Grand Paris, décembre 2017. 12 p.

Construite avec l'appui de l'APUR et de l'IAU-IDF, la démarche Mobilités 2030 est pilotée par le Forum métropolitain du Grand Paris en partenariat avec l'Association des Maires d'Ile-de-France, la Métropole du Grand Paris et la Ville de Paris.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/cahier-acteurs-elus-forum-metropolitain-grand-paris>

▪ **Vers un urbanisme collaboratif.**

FNAU

Collection POINTS FNAU, septembre 2017. 139 p.

Un relatif consensus émerge sur la nécessité d'intégrer les individus dans les projets d'aménagement et sur cette transformation dans la représentation du citoyen-habitant-usager et dans le rôle de l'individu comme « partie prenante » du territoire (et plus seulement, comme bénéficiaire ou consommateur passif). Pourtant un décalage reste de mise entre les discours et leur concrétisation – décalage qui contribue à exacerber attentes et frustrations, au sein d'une société civile dont les capacités

d'organisation montent par ailleurs en puissance. Mode essentiel du dialogue entre décideurs et citoyens, la concertation autour des politiques publiques et des projets urbains ne semble plus à la mesure de l'enjeu. Dorénavant, il faut inverser le regard pour considérer l'ensemble des acteurs du territoire – institutionnels, économiques, associatifs ou particuliers -, comme autant de ressources et de moteurs pour son développement. Cette reconfiguration des rôles ne va pas de soi. Elle impose de revisiter les bases communes de réflexion et d'action collective. Les agences d'urbanisme disposent d'une longue et solide expérience du « faire avec » les institutions, mais aussi la sphère économique. Désormais, elles contribuent à la construction d'un savoir-faire professionnel, susceptible de faciliter l'émergence d'un « faire avec » les individus – usagers, habitants et citoyens.

<http://documentation.urbalyon.org/dyn/portal/index.seam?page=alo&aloid=65004&fonds=&currId=379&basketId=379&cid=395>

▪ **Atlas des tissus urbains : synthèse**

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, décembre 2016 ; 8 p.

Les orientations définies dans le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) ainsi que la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) doivent pouvoir s'appuyer sur une connaissance détaillée des tissus urbains caractérisant et composant la métropole. C'est dans ce but que l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole a piloté, pour la Métropole Européenne de Lille (MEL), la réalisation d'un « Atlas des tissus urbains ». Cet outil utilise la puissance des systèmes d'information géographique (SIG) pour identifier, inventorier et cartographier les tissus urbains de la Métropole. L'Atlas s'appuie ainsi sur une méthodologie reproductible et transposable facilement sur d'autres communautés de communes concernées par le SCOT.

https://www.adu-lille-metropole.org/wp-content/uploads/2017/01/syntheseAtlas_web.pdf

Provoquer le changement urbanisme tactique : expérimenter

■ Patrimoine(s) : Place aux paysages publics.

Cahiers de l'audap #15, AUDAP, octobre 2018. 24 p.

Le patrimoine et les espaces publics sont deux sujets complexes et évolutifs. Tous deux rassemblent les habitants, suscitent des rencontres et font identité. Longtemps, le patrimoine a été limité aux seuls monuments bâtis. Longtemps les espaces publics ont été considérés seulement comme du « non bâti ». Aujourd'hui, cette donne a changé. L'espace public et le patrimoine ne font qu'un et sont au centre des préoccupations urbaines. L'Audap a décidé de se saisir de ces notions pour mieux les décoder, en analyser les enjeux, et proposer un panorama d'attitudes urbaines contemporaines, à la ville comme à la campagne.. Si les concepteurs, les élus, et les aménageurs fabriquent les espaces de vie de demain, ils ne sont plus les seuls acteurs. Des initiatives citoyennes, autonomes ou pilotées par les collectivités, fleurissent. Le patrimoine bâti et naturel se réinvente au contact de créations artistiques contemporaines. Non c'est sûr, le patrimoine et les espaces publics ne sont plus les parents pauvres des politiques publiques. Alors, comment demain les concevoir ensemble ? Les cahiers s'appuient sur des témoignages et expériences d'ici ou d'ailleurs et ouvrent des pistes de réflexions.

<https://bit.ly/2JdOTiq>

■ Synthèse de conférence "Comment réenchanter les cœurs des villes ?"

Agence d'urbanisme d'agglomération de Moselle (AGURAM), novembre 2017. 8 p.

De nombreux centres-bourgs français font face à un phénomène de dévitalisation. Ce phénomène touche les commerces, les services, l'attractivité de l'habitat et la vie du bourg dans sa globalité. Pour contrer cette tendance, réinvestir les centres-bourgs devient un enjeu pour les élus locaux qui souhaitent repenser durablement l'avenir de

leurs communes. Cette conférence a été l'occasion de présenter des retours d'études et d'expériences de redynamisation réussies. Pour sensibiliser à la palette d'actions possibles, l'AGURAM a proposé d'engager un dialogue entre les communes intéressées et les communes « expérimentées » par le biais d'une table ronde. Un format propice au dialogue, qui a permis de réunir élus et techniciens d'ici et d'ailleurs pour partager des expériences et des outils

<https://www.aguram.org/etudes-productions/urbanisme/projet-urbain/centres-bourgs?download=232:conference-comment-reenchanter-les-coeurs-des-villes>

■ L'habitat intermédiaire dans le pays voironnais : évaluation du potentiel de développement.

Agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG), octobre 2017. 51 p.

Deux démarches concomitantes ont poussé la CA du Pays Voironnais à s'interroger sur l'habitat intermédiaire, forme urbaine garantissant les avantages du logement individuel tout en étant plus dense que les maisons accolées ou jumelées.

– La prise de la compétence « Opérations d'aménagement structurantes » d'une part, qui permet à la CA d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'opérations dépassant les enjeux communaux. Deux projets urbains sont engagés (Cœur de village de Chirens et Paladru).

– La révision en cours du Plan Local de l'Habitat d'autre part : le diagnostic a mis en évidence l'utilité de développer une stratégie de positionnement résidentiel pour le territoire, face à la perte d'attractivité démographique.

Dans ce cadre, le Pays Voironnais a sollicité le CAUE et l'Agence d'urbanisme de la Région Grenobloise. Le CAUE a pour mission de définir et formaliser les attendus architecturaux pour le logement intermédiaire dans le Voironnais. L'étude de marché confiée à l'Agence vise à qualifier et quantifier le

potentiel de marché du Voironnais en matière d'habitat intermédiaire.

<http://basedoc.aurg.fr/dyn/portal/index.seam?page=alo&alold=12648&menu=&cid=777>

▪ **Ars-sur-Moselle : Étude de redynamisation du centre-bourg. Synthèse de la démarche.**

Agence d'urbanisme d'agglomération de Moselle (AGURAM), Damien LEVÉ, octobre 2017. 32 p.

Convaincu de la nécessité d'engager une démarche de fond pour son centre-bourg, la commune d'Ars-sur-Moselle (57) a démarré en 2015 une étude globale de revitalisation, avec l'appui de l'EFPL (Établissement Public Foncier de Lorraine) et de l'AGURAM. Il s'agissait de comprendre puis de répondre le plus finement possible, aux problématiques complexes que connaît ce centre ancien, tout en regroupant autour du projet les acteurs et les initiatives les plus larges. Les quatre parties de cette publication présentent l'esprit de la démarche entreprise, les principaux résultats du diagnostic, les détails du projet urbain envisagé ainsi que l'expérimentation de l'outil du référentiel foncier réalisé.

<https://www.aguram.org/etudes-productions/urbanisme/projet-urbain/centres-bourgs?download=231:redynamisation-du-centre-bourg-d-ars-sur-moselle-synthese-de-la-demarche>

▪ **Jardins flottants de la Vilaine. La renaturation comme élément de projet urbain**

Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise (AUDIAR), septembre 2017. 8 p.

Concevoir des jardins flottants sur la Vilaine répond à plusieurs objectifs : renaturer ce tronçon, entre République et Maginot, pour que la biodiversité puisse mieux y transiter, mettre en valeur une perspective majeure du centre-ville et adoucir le rapport entre les imposants murs de soutènement et la surface de l'eau. Ce document retrace la genèse de l'idée et son instruction. En effet, pour accroître la « Place de la nature en ville », l'étude éponyme de l'Audiar esquisse dès 2014 plusieurs pistes de projets. Parmi elles, celle de la réalisation de jardins flottants sur la Vilaine a retenu l'attention des élus. Depuis,

via le budget participatif de la ville, un groupe multidisciplinaire travaille sur le projet des Jardins flottants de la Vilaine sous la supervision de la Ville de Rennes.

<https://www.audiar.org/node/454>

▪ **La ville autrement - Initiatives citoyennes, urbanisme temporaire, innovations publiques, plateformes numériques.**

Atelier parisien d'urbanisme (Apur), juillet 2017. 115 p.

La révolution numérique et l'essor de l'engagement citoyen aboutissent à l'émergence de nouveaux modes d'actions dans la ville. La puissance publique développe des outils renouvelant la participation citoyenne et le jeu d'acteurs. Des collectifs s'organisent sur des friches révélant ces lieux et de nouveaux usages. La montée en puissance de la société civile apporte des réponses concrètes aux enjeux urbains, tant online qu'offline. A partir d'entretiens auprès d'acteurs impliqués sur ces sujets, cette étude inventorie et décrit des initiatives développées dans la Métropole du Grand Paris autour de ces grands thèmes. Chaque chapitre se décline en quatre niveaux de lecture : une synthèse résumant les enjeux et enseignements, des fiches-outils décrivant les initiatives et les éléments nécessaires à leur réalisation, des cartographies, un article de mise en perspective d'un acteur.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/ville-autrement-initiatives-citoyennes-urbanisme-temporaire-innovations-publiques>

▪ **Les lieux singuliers de l'espace public à Paris, une stratégie de la petite échelle.**

Atelier parisien d'urbanisme (Apur), mars 2017. 59 p.

En 2016, les travaux de l'Apur sur l'espace public ont étudié les possibilités d'aménagement et de nouveaux usages de l'espace public à partir des lieux singuliers et de petite échelle formé par le réseau des passages, des retraits et des places de quartier. L'étude conduit à proposer une « stratégie de la petite échelle » autour de ces lieux, selon leur nature et sur l'ensemble de Paris, avec pour objectif :

- l'identification de lieux à valoriser dans les quartiers ;

- la multiplication d'aménagement et d'expérimentation par des actions propres à chaque type de lieu ;

- l'accompagnement à la mise en œuvre de la stratégie Paris piéton, du plan Vélo, des Parcours sportifs et du Budget participatif.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/lieux-singuliers-espace-public-paris-une-strategie-petite-echelle>

▪ **Le système alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise : 50 cartes et schémas commentés pour connaître, comprendre, agir.**

Urbalyon, Epures, Février 2016. 96 p.

Cette étude ambitionne la compréhension d'un système alimentaire territorialisé. A travers une méthodologie renouvelée (notion de dépendance, décryptage des mécanismes locaux, etc.), ce document approche les équilibres territoriaux et sociaux en présence dans l'Aire métropolitaine lyonnaise.

<http://documentation.urbalyon.org/dyn/portal/index.seam?page=alo&alold=57320&fonds=&currid=379&basketId=379&cid=398>

▪ **Faire la ville autrement. Urbanisme tactique et participation citoyenne**

Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennais (AUDIAR), juillet 2014. 16 p.

Les villes américaines ont été pionnières dans ce type d'actions innovantes et collectives, car traditionnellement, l'état américain et les collectivités investissent moins pour mettre en valeur l'espace public qu'en Europe. Ceci explique pourquoi les citoyens nord-américains ont cette habitude de faire les choses par eux-mêmes (le modèle DIY pour « Do It Yourself »). Les appels à projets « privés » se multiplient : à San Francisco, au Québec avec « le village éphémère », avec le « Space Buster » expérimenté à New York, etc. L'Europe n'est pas en reste, les exemples fleurissent à Barcelone ou à Lisbonne avec le BIP ZIP.

Des exemples existent aussi dans le Grand Ouest : à Rennes, un chantier ouvert « Place

de Prague » dans le quartier du Blosne, animé par le Collectif Etc., à la Courrouze, les cartoucheries investies par le bureau Cosmique ; à Nantes, la cellule événementielle du Service des Espaces Verts et Environnements anime la ville.

Comme la plupart des métropoles françaises et européennes, Rennes doit relever le défi de la conception de la ville. Conjuguer talents et créativité, histoire et innovation, proximité et rayonnement suppose de faire évoluer les pratiques. La ville doit devenir un laboratoire d'expérimentation innovant pour pouvoir sortir du carcan des cahiers des charges et des procédures d'aménagement.

<https://www.audiar.org/node/151>

▪ **Les Jeux olympiques et paralympiques de 2024, un levier pour la construction du Grand Paris - Contributions de l'Atelier parisien d'urbanisme.**

Atelier parisien d'urbanisme (Apur), novembre 2017. 66 p.

L'organisation des Jeux olympiques et paralympiques est une grande aventure sportive et constitue aussi un puissant accélérateur de politiques publiques. Les Jeux de Paris 2024 sont un formidable levier pour le développement urbain du Grand Paris aux bénéfices des populations. Un travail pour renforcer les liens entre Paris et la Seine Saint-Denis s'est notamment engagé avec force. Deux grands programmes urbains verront le jour. Les projets urbains et d'espaces publics ont tous été travaillés dans un souci d'exemplarité d'une ville métropole qui s'adapte au changement climatique et qui se développe de façon inclusive.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/jeux-olympiques-paralympiques-2024-un-levier-construction-grand-paris-contributions>

▪ **Destination(s) Bretagne : les Villes, moteurs d'une nouvelle attractivité touristique. Une région renommée, des destinations singulières, des villes plurielles**

ADEUPa, Audélor, Audiar, Quimper Cornouaille Développement, Côtes d'Armor Développement, juin 2017. 40 p.

La Fédération des agences d'urbanisme et de développement de Bretagne a publié une étude sur le tourisme dans les principales villes bretonnes. Ce tourisme urbain est un enjeu régional. C'est l'une des pratiques touristiques les plus dynamiques en France et en Europe grâce à l'essor des bus, TGV et lignes aériennes low-cost en particulier. En Bretagne, elle va bénéficier de l'ouverture de la Ligne Grande Vitesse, qui rapproche Rennes et les autres villes bretonnes de Paris. Elle va pouvoir s'appuyer également sur la notoriété de la Bretagne et de ses destinations associant souvent mer et nature. De fait, pour maintenir son attractivité touristique, rajeunir et

diversifier sa clientèle, la Bretagne doit disposer de villes ayant la capacité de renouveler une offre touristique d'agrément mais aussi de capter des rencontres professionnelles.

La Région peut compter sur un maillage urbain divers et des destinations touristiques proposant de très nombreuses activités comme l'illustre l'étude. La taille humaine des villes et la proximité des ressources touristiques est une occasion d'inventer un modèle de tourisme « urbain » original et propre à la Bretagne : le « Breizh city break » alliant ville, nature et mer.

Les villes se positionnent comme un maillon clé dans les nouvelles stratégies touristiques des agglomérations et des destinations. Elles ont un rôle éminent à jouer grâce aux politiques impulsées en matière d'aménagement urbain, de culture, de patrimoine, de transport, de numérique...

<http://www.fnau.org/fr/publication/destinations-bretagne-les-villes-moteurs-dune-nouvelle-attractivite-touristique/>

▪ **Carte interactive des implantations hôtelières dans la métropole parisienne.**

Atelier parisien d'urbanisme (Apur), mars 2017. En ligne

Co-élaborée avec Paris, les territoires métropolitains, l'agence de développement du Val-de-Marne, les départements et les 3 comités départementaux du tourisme (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), la carte recense l'ensemble des équipements hôteliers existants, des projets d'hôtels et des sites disponibles. Interactive et évolutive, elle permet de croiser des données sur les équipements existants (transports, musées, etc.) et à venir (nouvelles gares du réseau du Grand Paris Express, équipements sportifs, culturels, sites touristiques, etc.). Ainsi que des éléments d'attractivité économiques (pôles d'emplois, tourisme d'affaires, etc.).

<https://www.apur.org/fr/geo-data/carte-interactive-implantations-hoteliere-metropole-parisienne>

Tous touristes !

Cahiers de l'audap #10, AUDAP, avril 2016, 20p.

Le tourisme apparaît comme un invariant de notre territoire. Depuis deux siècles il contribue à son développement urbain et économique. Cette présence de longue date ferait presque oublier que l'attractivité touristique n'est pas naturelle. Elle se construit par la mobilisation de nombreux acteurs et doit être traitée dans les projets de territoire. Cette nécessité est largement renforcée par les évolutions sociétales. Le basculement d'une société de consommation de masse à une société de loisirs rend caduques les frontières entre touristes et habitants. Les uns comme les autres, en recherchant leur bien-être, participent au fonctionnement et à la vitalité des territoires. Dès lors, tous touristes ? Les collectivités territoriales doivent répondre aux besoins d'une population présente, parfois difficile à appréhender, toujours plus exigeante, en offrant les équipements et les services adéquats. Ce numéro des Cahiers de l'AUDAP revient sur ces changements et propose une lecture transversale du tourisme dans notre territoire.

<https://bit.ly/2EDZWnc>

▪ **Métropole AMP/Agam/Aupa/thecamp.**

La fabrique du projet : Acte 1

Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM), mars 2018. 116 p. + 48 p.

« La Fabrique » du projet métropolitain d'Aix-Marseille-Provence est la première étape d'un cheminement qui a associé de manière inédite les élus, le conseil de développement et *thecamp*, ainsi que les agences d'urbanisme et les équipes techniques de la Métropole. La Fabrique est synthétisée dans un document qui relate et illustre le travail de construction collective, mené tout au long de l'année 2017.

<http://www.agam.org/fr/etudes/grande-echelle/metropole-aix-marseille-provence.html>

▪ **Le fait métropolitain. Bassin de vie de Rouen.**

Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure (AURBSE), 2015. 192 p.

Le bassin de vie de Rouen représente 700 000 habitants, près de 300 000 emplois et 255 000 hectares. C'est un espace connecté, ouvert sur le monde comme place portuaire maritime et fluviale, et comme pôle urbain majeur de la vallée de la Seine. Les forces économiques et le développement de l'habitat contribuent à étendre le rayonnement métropolitain et à tisser des liens dans un espace en mouvement. Les dynamiques de la métropolisation mettent en relation le bassin de vie et le système économique globalisé et, au sein même du bassin de vie, généralisent les modes de vie urbains. Le fait métropolitain est considéré dans ce livre comme un fait économique, un fait social, et finalement un fait environnemental tant le mode d'organisation du territoire et des mobilités vient conforter ou consommer les ressources naturelles. Mobilisée sur la connaissance et l'analyse de ces réalités locales, l'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure a choisi de publier de façon ordonnée, dans un même ouvrage, les travaux qu'elle a conduits depuis près de cinq ans et auxquels ont contribué l'ensemble de ses partenaires.

Ce livre permet de mettre en perspective et en débat certains enjeux du territoire, sans prétendre à un diagnostic exhaustif. Il propose un point de vue qui se nourrit des réflexions conduites par les collectivités territoriales préalablement à la mise en œuvre de l'action publique, et des analyses portées par les acteurs locaux. C'est dans cet esprit collectif que ce livre a été réalisé et qu'il a vocation à contribuer à une vision partagée du territoire.

<https://www.aurbse.org/bibliographie/le-fait-metropolitain-bassin-de-vie-de-rouen-2/>

▪ **La culture, vecteur du développement de la Vallée de Seine. Synthèse de la conférence du 23 janvier 2018**

Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAU), 2018. 20 p.

Avec plus de 11 millions d'habitants, la Vallée de Seine est un écosystème puissant et reconnu pour ses domaines d'excellence logistique, industriel et touristique. Sa puissance économique s'élève à 571 milliards d'€, soit 27 % du PIB français. Elle a également été affectée par des chocs économiques qui l'ont fragilisé. Depuis 2008, sous l'impulsion de la dynamique du Grand Paris, de très nombreux acteurs se sont mobilisés pour faire émerger la Vallée de la Seine comme un espace de projet, d'intégration inter-régionale, de réinvention économique, de performance logistique, d'exemplarité environnementale. En 2015, un Contrat de Plan interrégional liant l'Etat, la Normandie et l'Ile-de-France (CPIER) a été signé et concrétise des engagements financiers forts inscrivant la consolidation de l'espace Vallée de la Seine comme une priorité. Plus d'un milliard d'euros ont été rassemblés dans ce plan.

<https://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/la-culture-vecteur-du-developpement-de-la-vallee-de-seine.html>

▪ **Lieux culturels et valorisation du territoire. T.2 - 15 lieux emblématiques en Ile-de-France**

Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAU), 2018. 183 p.

La culture est un marqueur essentiel de l'identité des métropoles, un facteur de cohésion au sein des territoires. Associés à une offre locale, culturelle, économique et touristique, les lieux culturels s'affirment comme un repère et participent à la valorisation symbolique du territoire. Après une analyse des bonnes pratiques internationales (Tome 1), ce deuxième tome étudie la relation entre 15 sites culturels et

leurs territoires. Huit études de cas approfondies, centrées autour d'un ou plusieurs lieux culturels franciliens et leur territoire sont proposées. Autant d'exemples qui montrent que les lieux culturels sont des atouts pour les territoires qui les accueillent : ils génèrent des retombées sociales (émancipation et liens sociaux), économiques par le tourisme et les industries culturelles et créatives. Ils sont des acteurs de la transformation urbaine et apportent des réponses qui peuvent alimenter une réflexion plus globale sur leur rôle structurant pour les territoires, aussi bien urbains, péri-urbains que ruraux.

<https://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/lieux-culturels-et-valorisation-du-territoire-1.html>

▪ **Au fil de la Penfeld, rêver la ville.**

Brest métropole, édition Dialogues, 2018, 52 pages

Catalogue de l'exposition initiée par la Ville de Brest et Brest métropole, en partenariat avec l'ADEUPa. Entre imaginaire et histoire : l'exposition vous propose une immersion dans la Penfeld. Cœur historique de la ville fortement lié à la Marine, le fleuve brestois a façonné l'histoire de Brest. Ses rives ont de tous temps fait éclore de multiples projets qui, pour certains, sont devenus réalité. Son histoire, et les utopies qu'elle a suscitées, ses enjeux, sont mis à l'honneur pour vous inviter à voyager au fil de la Penfeld hier, aujourd'hui et demain.

<https://adeupa-brest.fr/nos-publications/au-fil-de-la-penfeld-rever-la-ville>

▪ **École Boule, 12 projets pour Rennes Métropole.**

Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise (AUDIAR), décembre 2016. 24 p.

Les travaux des étudiants de l'École Boule du DSAA Territoires Habités nous livrent une matière inédite pour nourrir les réflexions du projet urbain « Rennes 2030 ». Les douze

projets, présentés lors de l'exposition « Et si... », abordent des sujets qui concernent tous les habitants de Rennes et les passants. Des parkings relais à l'école primaire, à travers des quartiers et des bâtiments en mutation, ils abordent le thème de la ville sensorielle, celle où l'indispensable contact avec les éléments devient possible. L'utopie convoquée ici, sans tabou, permet de se jouer des potentiels et des contraintes, d'invoquer des images et de construire des situations où l'exceptionnel se fonde à l'expérience du quotidien.

<https://www.audiar.org/node/343>

▪ **Les impacts de la politique design de Saint-Etienne Métropole.**

Epures, janvier 2015. 132 p.

Saint-Etienne Métropole a sollicité epures, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise, pour réaliser une étude socio-économique des impacts qualitatifs et quantitatifs de la politique de design sur le territoire de Saint-Etienne Métropole.

L'objectif de cette étude est d'analyser les retombées de la politique de design mise en œuvre par Saint-Etienne Métropole, de mesurer l'efficacité de cette politique et ses impacts d'images pour le territoire. Ce travail doit permettre d'alimenter le futur rapport d'évaluation de Saint-Étienne ville Unesco de design membre du réseau des villes créatives.

▪ **Quelles coopérations entre collectivités pour construire l'avenir d'un ouest breton inventif et attractif.**

ADEUPa Brest Bretagne, 2018, 16 pages

L'organisation territoriale de la République a beaucoup évolué ces dernières années. Si les principaux changements ont porté sur le redécoupage des régions et des intercommunalités, la carte des communes évolue elle aussi plus discrètement. En parallèle, les compétences ont été redistribuées entre régions, départements et intercommunalités, parmi lesquelles les métropoles. La présente publication a pour objet de partager quelques repères sur les évolutions en cours dans l'Ouest breton, et d'interroger ces évolutions en termes d'adaptation de la conduite des politiques publiques aux mutations sociales, économiques et écologiques à l'œuvre.

<https://adeupa-brest.fr/nos-publications/quelles-cooperations-entre-collectivites-pour-construire-lavenir-dun-ouest-breton>

▪ **Lannion 2030, schéma de référence.**

ADEUPa Brest Bretagne, 2018, 168 pages

Lannion Trégor Communauté et la Ville de Lannion ont souhaité engager une réflexion collective et une action commune sur l'avenir du centre-ville de Lannion. Baptisée « Lannion 2030 », la réflexion envisage les modalités d'actions aptes à redynamiser le centre-ville de Lannion et à le replacer à l'échelle des communautés qui s'y articulent, à savoir : le deuxième pôle urbain et économique des Côtes d'Armor, une Communauté d'agglomération de 100.000 habitants et un pôle de compétitivité à vocation mondiale : Images et réseaux. Cette démarche, menée dans le cadre d'un processus participatif avec la population, prend la forme finale d'un schéma de référence : un document prospectif, de requalification, d'aménagement et de développement du centre-ville, servant de cadre aux projets opérationnels futurs. Son aboutissement offre un cadre et un cap engageants, favorables à l'initiative, qu'elle

soit collective ou individuelle, publique ou privée.

<https://adeupa-brest.fr/nos-publications/lannion-schema-de-reference-du-centre-ville>

▪ **Expression des enjeux du bassin de vie de Rouen pour l'élaboration du futur SRADET normand.**

Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure (AURBSE), 2018. 12 p.

Intégrant la seule Métropole de la région, le bassin de vie rouennais a pour ambition de renforcer l'attractivité et le rayonnement de la Normandie, dans une logique de métropolisation organisée. Il s'inscrit dans une nécessité de coopérations avec ses territoires voisins, et à une échelle plus large (Vallée de la Seine). En effet, la métropole rouennaise irrigue l'ensemble de son bassin de vie, mais, que ce soit sur le plan économique, résidentiel ou encore universitaire, le rayonnement du pôle rouennais reste limité à la région, qui elle-même souffre d'une faible attractivité.

<https://www.aurbse.org/bibliographie/expression-enjeux-bassin-de-vie-de-rouen-lelaboration-futur-sraddet-normand/>

▪ **L'habitat : moteur économique des territoires.**

Agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG), Préfecture de l'Isère, Département de l'Isère, ABSISE, ADIL 38, 2017. 15 p.

L'enjeu de ce cahier thématique consiste à explorer l'ensemble des dimensions économiques de l'habitat à travers ces questionnements : au-delà du secteur de la construction, quelle est la contribution globale du logement dans l'économie des territoires, et plus particulièrement en Isère ? En quoi, le logement peut-il être un moteur économique pour les territoires et quels sont ses effets leviers ?

<http://basedoc.aurg.fr/dyn/portal/index.seam?page=alo&alold=12645&fonds=0&cid=681>

▪ **Baro'metropole. Grenoble-alpes métropole et 13 métropoles à la loupe.**

Agence d'urbanisme de la région grenobloise lyonnaise (AURG), septembre 2017. 52 p.

Le Baro'Métropole a été initié par Grenoble-Alpes Métropole sur le modèle Rennais : il s'agit d'un outil de connaissance des situations territoriales des 14 métropoles de province. L'exercice de comparaison en fait un outil de compréhension des opportunités et contraintes de notre territoire. Porté par la Mission stratégie et innovation publique avec le concours de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise et en lien avec l'ensemble des observatoires du territoire, il présente et compare des données éclairant le contexte de tous les champs d'intervention métropolitains. De cette transversalité naît un regard original sur notre territoire métropolitain grenoblois. Le présent document est la deuxième édition, après une première publication en 2012 sous le nom de Baro'Méto.

<http://basedoc.aurg.fr/dyn/portal/index.seam?page=alo&aloid=12523&fonds=0&menu=&cid=777>

▪ **Indicateurs de suivi de l'interscot.**

Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure (AURBSE), 2015. 31 p.

Le territoire d'observation retenu dans ce document est composé de quatre SCoT arrêtés entre 2010 et 2014 et pour lesquels l'agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure anime, depuis l'origine, une démarche d'interscot. Ce document présente de façon détaillée quelques-uns des indicateurs présents dans la base de données consultable sur le site Internet de l'agence. Cette base est mise à la disposition des territoires afin de leur être utile dans la mise en oeuvre des politiques publiques, des outils d'urbanisme réglementaire, dans le dialogue avec les services de l'État ou d'autres collectivités territoriales également compétentes en matière d'aménagement du territoire. Depuis le 1er janvier 2017, de nouveaux EPCI se sont constitués par fusion de communautés de communes, transformant ainsi la géographie du bassin de vie de Rouen. Ces nouveaux périmètres sont pris en compte

dès à présent dans la base de données consultable en ligne. Les territoires d'analyses dans ce document restent fidèles aux périmètres des SCoT précédemment arrêtés.

<https://www.aurbse.org/bibliographie/indicateurs-suivi-linterscot/>

Prendre en compte l'utilisateur et les usages : clef d'une meilleure qualité du cadre de vie

▪ Les marches exploratoires : une expertise citoyenne de l'espace public.

In Situ n°2, AUDAP, octobre 2018. 4 p.

Une des missions fondamentales de l'AUDAP est de suivre les évolutions des territoires et d'éclairer leur avenir possible. Avec *In Situ*, l'Agence d'Urbanisme entend jouer ce rôle prospectif. *In situ* décortique, dans un format court de 4 pages, un sujet qui fait et fera la vie des villes et des territoires. Son ambition est de donner des clés de compréhension des réalités de nos territoires. Dans ce nouveau numéro, *In situ* apporte à la fois un éclairage et un retour d'expérience sur un mode de consultation des habitants : les marches exploratoires dans le cadre de projet de requalification urbaine.

<https://bit.ly/2EvxMus>

▪ Agglomération paloise : Mobilités alternatives urbaines.

Les entraves, AUDAP, 9 octobre 2018. Format A0.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération paloise, le Syndicat Mixte des Transports Urbains Pau Béarn Pyrénées, IDELIS, l'AUDAP et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), ont lancé au printemps 2018 une enquête auprès des habitants pour mieux comprendre les pratiques et identifier les freins aux mobilités alternatives à l'automobile. La mobilité est un enjeu important et quotidien pour chaque citoyen : travail, études, courses, loisirs... Aujourd'hui, l'usage de la voiture particulière est largement dominant sur le territoire palois et se traduit par des embouteillages et des temps de parcours qui s'allongent. L'une des réponses pour inverser ces tendances est de proposer des alternatives à l'usage automobile par le biais notamment du développement des transports en commun, la promotion du vélo, ou encore de la marche.

<https://bit.ly/2q4KAxP>

▪ Retrouver une approche urbaine favorable à la santé - Le cas des études d'impact en santé.

Atelier parisien d'urbanisme (Apur), Note n°132. juillet 2018.

Cette note a pour objet un état des lieux des démarches engagées en matière de santé et urbanisme, à partir d'un exemple d'EIS, l'étude des Papeteries de la Seine à Nanterre, réalisée par l'Apur en 2017.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/retrouver-une-approche-urbaine-favorable-sante-cas-etudes-impact-sante>

▪ Dix idées concrètes et opérationnelles pour améliorer la pratique du vélo dans l'agglomération rennaise.

Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise (AUDIAR), mai 2018. 16 p.

La pratique du vélo change. Les cyclistes, plus nombreux, ont besoin d'un réseau fluide, continu, sécurisé et ouvert à la découverte de nouvelles expériences. À l'initiative de l'Audiar, une vingtaine de personnes se sont retrouvées une journée pour co-construire des propositions. Résultat : dix idées concrètes et opérationnelles pour améliorer la pratique du vélo dans l'agglomération rennaise.

Consulter nos travaux précédents sur l'expérience urbaine des cyclistes :

<https://www.audiar.org/etude/le-velo-experience-urbaine-decouvrez-les-2-cartes-interactives>
<https://www.audiar.org/node/462>

▪ Se déplacer autrement dans le Grand Amiénois dans le nouveau contexte territorial.

Rencontre de la mobilité du Grand Amiénois du 17 novembre 2016.

Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA), Thema n° 3, Septembre 2017. 16 p.

Avec la réalisation future du Bus à haut niveau de service (BHNS) de l'agglomération amiénoise, au travers des réflexions des plans locaux d'urbanisme intercommunaux en cours d'élaboration, et ce dans le nouveau contexte

territorial, la question de l'évolution des pratiques de mobilité des habitants du Grand Amiénois vers plus d'intermodalité (via les parcs relais, les gares notamment, mais aussi via les parkings de covoiturage) se pose avec acuité. Comment encourager l'utilisation successive de différents moyens de locomotion au cours d'un même déplacement en lien avec l'agglomération amiénoise ? Comment aménager et valoriser les lieux de changement de moyen de locomotion ? Comment y accéder ? Comment articuler habitat ou urbanisme autour de ces noeuds ?

http://www.aduga.org/index.php?lvl=cmspage&pageid=4&id_article=957

▪ **Habiter le BBC : accompagner les changements de comportements des locataires : retours d'expériences et premiers enseignements.**

URBALYON, Ademe, Grand Lyon Habitat, Mars 2017. 36 p.

Ce travail s'est attaché à comprendre la perception globale des habitants de leur logement et de sa qualité, plus particulièrement sur les notions de performances énergétiques et de confort, et les usages qui en découlent. Pour accompagner efficacement les changements de comportement, il apparaît ainsi nécessaire de repenser les dispositifs pédagogiques car pour être acceptés, ces changements doivent faire sens pour les habitants. Il s'agit donc de replacer l'habitant au coeur de l'élaboration des dispositifs d'accompagnement afin de comprendre sa perception des enjeux du développement durable. Ce projet d'étude ambitionne donc de co-construire à terme avec les habitants les outils pédagogiques et les démarches d'accompagnement, pour qu'ils soient les ambassadeurs de leur propre changement.

<http://documentation.urbalyon.org/dyn/portal/index.seam?page=alo&aloid=66927&fonds=&currid=379&basketId=379&cid=404>

▪ **Intégrer la santé et les usages dans les projets urbains communaux. Guide méthodologique.**

Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise (AUDIAR), mars 2017. 24 p.

Soucieuse que la préoccupation du bien-être des personnes soit davantage introduite dans l'urbanisme, Rennes Métropole a saisi l'Audiar pour élaborer une démarche qui prenne davantage en compte la santé dans les projets urbains. C'est ce que décrit ce guide, fruit de l'expérience, qui permettra aux communes de traduire cette ambition dans la création ou l'amélioration d'espaces de ressourcement (place, square, espace vert, aire de jeux...) dans leur territoire.

Cette méthode pragmatique, aborde le sujet par les usages pour mieux répondre aux besoins des habitants après une première approche géographique. L'organisation d'une consultation de la maîtrise d'usage permet d'aller plus loin dans la co-élaboration de ces espaces appropriés aux besoins locaux.

<https://www.audiar.org/node/356>

▪ **Synthèse de l'observatoire des quartiers de gare 2014-2017.**

Atelier parisien d'urbanisme (Apur), Société du Grand Paris, DRIEA région Ile-de-France, 2017. 83 p.

Depuis 2014, l'observatoire des quartiers de gare du Grand Paris Express a permis de décrire et de comparer les caractéristiques urbaines et sociales des 68 quartiers qui accueilleront les futures gares du Grand Paris Express. L'objectif est d'accompagner les acteurs publics concernés dans l'élaboration de projets d'aménagement en les fondant sur un état des lieux détaillé, illustré par des données fines et factuelles. Cet ouvrage fait la synthèse des 66 monographies, 7 analyses croisées et 5 études thématiques complémentaires déjà publiées.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/synthese-observatoire-quartiers-gare-2014-2017>

▪ **Indicateurs de perception des habitants. Etat des lieux.**

Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise (AUDIAR), décembre 2016. 122 p.

Cette étude propose un état des lieux de la construction d'indicateurs locaux de bien-être. Elle comprend une analyse des questions préalables à la mesure du bien-être (Mesurer pour quels usages ? Avec qui et comment mesurer ? Comment donner à voir le bien-être

des habitants ? Quelle forme finale donner à cet indicateur ?) ainsi qu'une analyse du contexte d'émergence de cette notion de mesure du bien-être (travaux de recherche et rapports d'institutions et de think-tanks, à l'échelle internationale, nationale et locale). La 3e partie de l'étude analyse les expériences existantes et la façon d'en tirer parti. Sept expériences ont été retenues parmi celles qui ont démontré leur capacité à être déclinées à des échelles locales et peuvent, à ce titre, constituer un référentiel utile pour Rennes Métropole.

<https://www.audiar.org/node/342>

▪ **Point de repère n°3 : la densification, entre enjeux de territoires et vécu des habitants**
URBALYON, novembre 2016. 28 p.

L'Agence d'urbanisme de Lyon accompagne les collectivités dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme et de planification (PLU, PLUi, SCoT). La question de la densification est régulièrement un sujet difficile mêlant objectifs réglementaires, contraintes économiques, vision politique, acceptabilité sociale. L'Agence d'urbanisme met en avant des approches complémentaires pour poser sereinement ce débat nécessaire. Ce Point de repère n°3 fournit des clés pour inscrire la densification dans un récit partagé par les élus et les habitants. Il s'appuie notamment sur une réflexion "la densification par le vécu" conduite en collaboration avec le SEPAL et l'Université (Lyon 2, Lyon 3).

<http://documentation.urbalyon.org/dyn/portal/index.seam?page=alo&aloid=60653&fonds=&currid=379&basketId=379&cid=401>

▪ **Pourquoi étudier à Amiens ? Premiers résultats de l'enquête auprès des étudiants.**
Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA), Thema n° 2, Septembre 2016. 8 p.

Restitution synthétique du premier volet de l'enquête menée auprès des étudiants d'AMIENS Métropole en 2015/2016. Il présente et analyse les données recueillies quant à l'origine géographique des étudiants, aux critères les ayant amenés à choisir d'étudier au sein de l'agglomération, ainsi que leur regard sur les conditions d'études et leur avenir professionnel.

http://www.aduga.org/index.php?lvl=cmspage&pageid=4&id_article=761

▪ **Budget participatif : à quoi rêvent les Parisiens ? Analyse des projets soumis en 2015.**

Atelier parisien d'urbanisme (Apur), septembre 2016. 30 p.

Lancé en 2014, le budget participatif de Paris met en œuvre un mode de participation citoyenne inédit à Paris. Le message principal est la volonté des habitants de réinvestir un espace public plus accueillant et plus vert, permettant une coexistence des usages.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/budget-participatif-quoi-revent-parisiens-analyse-projets-soumis-2015>

▪ **L'espace public parisien, nouvel équipement sportif.**

Atelier parisien d'urbanisme (Apur), septembre 2016. 56 p.

Dans la continuité des études menées sur les jeunes, les mobilités, l'évolution des pratiques et des usages et les nouvelles approches de l'espace public, l'Apur a mené une réflexion prospective sur les pratiques sportives sur l'espace public parisien. Le développement des pratiques dites « libres » (hors club) et la fréquentation croissante de l'espace public par les sportifs posent la question des conditions de cette pratique, pour rendre le sport plus présent, plus accessible, et en faire un vecteur d'échange pour tous. Deux axes de travail ont été développés : la création d'un maillage de parcours sportifs permettant de relier les équipements et les grands espaces verts entre eux, le renforcement de l'offre sportive par la mise à disposition d'un équipement sportif en accès libre à moins de 5 minutes de marche sur l'ensemble du territoire parisien.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/espace-public-parisien-nouvel-equipement-sportif#>

▪ **Les déplacements des étudiants de l'agglomération Amiénoise en 2010.**

Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA), Thema n° 1, Avril 2016. 4 p.

Avec l'ouverture du site universitaire de la citadelle et l'augmentation des effectifs d'étudiants dans l'agglomération, l'usage de la

ville par les étudiants va évoluer, que ce soit en matière de choix résidentiels, de lieux fréquentés pour se restaurer u se distraire, de moyens de locomotion ...

Pour observer et comprendre ces mutations et identifier les ressorts de l'attractivité des établissements supérieurs de l'agglomération l'ADUGA é réalisé, une grande enquête sur les conditions de vie des étudiants.

http://www.aduga.org/index.php?lvl=cmspage&pageid=4&id_article=621

■ **Renaturation des milieux urbains - Retour sur des expériences innovantes.**

Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennais (AUDIAR), mars 2016. 16 p.

Dans le cadre des réflexions menées pour le projet urbain Rennes 2030 et l'élaboration du PLUi de Rennes Métropole, l'AUDIAR a été mandatée pour réaliser une étude sur la place de la nature en ville. Cette étude est composée d'un volet identifiant la trame verte et bleue de Rennes et ses possibles évolutions. La deuxième partie constitue un recueil d'expériences innovantes ayant déjà été mises en application dans différentes villes du monde. Ce travail met en exergue le fait que la nature en ville ne concerne pas uniquement la biodiversité elle aborde aussi la question du projet de société et du défi de la qualité de vie à travers la durabilité de nos modèles urbains.

<https://www.audiar.org/node/262>

■ Mobilités du futur en Île-de-France.

Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAU), 2018. 40 p.

Les transports en Ile-de-France sont en pleine révolution : il faut accompagner l'augmentation grandissante du nombre de déplacements, assurer un système de déplacements fiable, intelligent, novateur et écologique, permettant à l'activité économique de se développer. L'objectif de la Région Île-de-France est d'investir massivement dans les transports pour faire de l'Île-de-France une région écologique qui respire, une région de la qualité de vie et une région également sur la plus haute marche dans la compétition économique internationale. Les défis à relever sont immenses et imposent d'agir pour assurer la mutation des réseaux de transport existant et prendre la vague des nouvelles innovations qu'il faut pouvoir accompagner et non subir. À ces défis s'ajoute cette part de rêve inhérente aux réflexions sur les nouveaux véhicules du futur. Il faut dès aujourd'hui organiser la mobilité de demain : les navettes autonomes seront-elles généralisées ? Les voitures électriques seront-elles la norme ? À quoi ressemblera l'espace public ? Les avancées technologiques permettront-elles d'organiser une logistique urbaine de proximité plus efficace et des livraisons moins gourmandes en kilomètres ?

<https://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/mobilites-du-futur-en-ile-de-france.html>

■ Données numériques et gestion locale de la sécurité. Production et usages de bases de données chez les acteurs locaux.

Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAU), 2018. 32 p.

À l'ère de la « société de l'information », le développement des outils informatiques impacte la gestion des politiques locales. Dans le champ de la prévention de la délinquance et de la sécurité publique, la production de données numériques se diffuse dans l'objectif d'améliorer la connaissance des phénomènes

de délinquance et l'efficacité des réponses. Si traditionnellement, les services de police et de gendarmerie nationale produisent des statistiques sur l'insécurité, les acteurs locaux (collectivités territoriales, bailleurs sociaux, opérateurs de transport) sont également amenés à produire des chiffres en la matière. Plus ou moins sophistiqués, leurs outils permettent, le plus souvent, de réaliser des traitements statistiques, et plus rarement, des représentations cartographiques. À partir d'une enquête exploratoire, cette étude de l'IAU a pour objectif de rendre compte des modes de production et de la diversité des usages des données produites à l'échelle locale.

<https://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/donnees-numeriques-et-gestion-locale-de-la-securite.html>

■ Synthèse de l'observatoire des quartiers de gare 2014-2017.

Atelier parisien d'urbanisme (Apur), Société du Grand Paris, DRIEA région Ile-de-France, 2017, 83 p.

Depuis 2014, l'observatoire des quartiers de gare du Grand Paris Express a permis de décrire et de comparer les caractéristiques urbaines et sociales des 68 quartiers qui accueilleront les futures gares du Grand Paris Express. L'objectif est d'accompagner les acteurs publics concernés dans l'élaboration de projets d'aménagement en les fondant sur un état des lieux détaillé, illustré par des données fines et factuelles. Cet ouvrage fait la synthèse des 66 monographies, 7 analyses croisées et 5 études thématiques complémentaires déjà publiées.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/synthese-observatoire-quartiers-gare-2014-2017>

■ La méthode PCI « Processus de Conception Intégrée » au service de l'expérimentation BBC pour tous de la métropole rennaise. Cahier technique n°1 d'accompagnement à la démarche « BBC pour tous » menée par Rennes Métropole.

Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise (AUDIAR), actualisation janvier 2014, 16 p.

Dans le cadre de la démarche Bâtiment Basse Consommation pour tous, Rennes Métropole s'est inspirée d'une méthode canadienne, le PCI (Processus de Conception Intégrée) pour accompagner neuf projets pilotes en amont, répartis dans neuf communes de l'agglomération rennaise.

La méthode du PCI est une déclinaison de l'approche intégrée. Pour autant le mot « intégré » déstabilise. Conscients de la nécessaire évolution des pratiques, des professionnels locaux vont naturellement vers ce type d'approche. D'autres ont besoin de mieux la comprendre pour ensuite la mettre en œuvre. Alors quelle définition donner à l'approche intégrée ? Quelles en sont les caractéristiques et les conditions de réussite ?

<https://www.audiar.org/node/89>

Data design : révolutionner la connaissance et la conception de la ville.

▪ Datagences Bretagne.

Agence de développement et d'urbanisme du pays de Brest, Agence d'urbanisme, de développement économique et Technopole du Pays de Lorient, Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise, Quimper Cornouaille Développement, Côtes d'Armor Développement (ADEUPa, Audélor, Audiar, Quimper Cornouaille Développement, Côtes d'Armor Développement), 2018.

Datagences Bretagne est le fruit d'un travail commun des 5 agences d'urbanisme et de développement bretonnes organisées en fédération régionale. Dans un univers Open Data qui chaque jour s'amplifie, et par conséquent se complexifie, cet outil collaboratif, ouvert à tous, a pour premier objectif de faciliter l'accès à un vaste choix de données statistiques proposées à différentes échelles territoriales. Il permet également d'accéder rapidement à un ensemble d'informations essentielles, synthétisées, exportables et directement utilisables sous différents formats (tableaux de bord, rapports thématiques). Interactif, simple d'utilisation et intuitif, Datagences Bretagne s'inscrit dans une logique d'amélioration continue et partenariale des fonctionnalités et productions offertes aux utilisateurs.

La Fédération des agences d'urbanisme et de développement de Bretagne, à travers ce portail, vise à apporter une meilleure connaissance des territoires. Cet outil participe à l'identification des enjeux et au choix des orientations qui structureront les stratégies de développement de l'ensemble des acteurs bretons.

<https://www.datagences-bretagne.bzh/>

▪ Airbnb

Data Minute #6, AUDAP, Septembre 2018. A4 recto-verso.

Entre septembre 2016 et septembre 2017, plus de 241 000 personnes ont été accueillies

par les loueurs Airbnb des Pyrénées-Atlantiques et du Seignanx. Où ces voyageurs logent-ils sur le territoire ? Combien d'annonces sont proposées par les loueurs ? Quelles sont les retombées économiques ? Comment les prix de location varient-ils selon les saisons et les secteurs géographiques ? Pour son 6ème numéro, Data minute a pour ambition d'éclairer sous différents angles le poids d'Airbnb sur le territoire.

<https://bit.ly/2EzBNhp>

▪ Mobilités estivales - Sud des Landes / Côte basque

Cahiers #2, AUDAP, 12 septembre 2018. 116p.

Le fait estival est un temps fort dans la vie économique locale qui pose des questions de déplacements. La connaissance des pratiques de mobilité a justifié la réalisation d'enquêtes pour mieux connaître les pratiques de mobilités de toutes les personnes présentes (résidents, touristes, excursionnistes) ou en transit durant cette période. La série d'enquêtes mobilités estivales a été réalisée durant l'été 2015. Les premiers enseignements de cette démarche d'enquêtes, inédite au plan national, sont présentés dans le premier cahier paru en octobre 2016.

Le cahier #2 des mobilités estivales apporte des compléments d'analyses par l'approfondissement de l'exploitation de l'enquête Face à Face, et des éléments d'analyses nouveaux issus de l'exploitation des données Flux Vision, des « big data », issus de la téléphonie mobile Orange.

<https://bit.ly/2JbAV1t>

▪ Le grand paysage métropolitain, une base de données accessible en open data.

Atelier parisien d'urbanisme (Apur)
Note n° 127, mai 2018, 8 p.

L'Apur a réalisé une base de données et une représentation cartographique des éléments

du « grand paysage » de la métropole, comprenant les lieux à partir desquels ils sont perceptibles et reconnaissables.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/grand-paysage-metropolitain-une-base-donnees-accessible-open-data>
<http://opendata.apur.org/datasets/paysage-repere>

▪ **Le data centers franciliens : un essor sous contraintes ?**

Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAU)

Note rapide sur l'économie, n° 680, avril 2015.
4 p.

Centres de stockage invisibles de la société numérique, les data centers constituent un élément essentiel de l'e-économie. L'Île-de-France, qui dispose de nombreux atouts pour les accueillir, est une des premières concentrations européennes. Toutefois, elle doit aujourd'hui anticiper leur développement pour dégager de nouvelles perspectives d'implantation. Data center : derrière ce terme largement méconnu du grand public se cache une infrastructure indispensable pour le développement d'Internet et, plus largement, pour tout ce qu'il est convenu d'appeler « l'économie numérique ».

<http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/les-data-centers-franciliens-un-essor-sous-contraintes.html>

▪ **3e ligne de tram : le tracé retenu.**

Epures, agence d'urbanisme de la région stéphanoise

Vidéo d'une durée de 5'21

Le projet de prolongement de la 3ème ligne de tramway de Saint-Etienne Métropole constitue un élément structurant du développement urbain du secteur nord-est de la ville-centre. Suite à la première phase de concertation préalable, l'exécutif de la Communauté urbaine a choisi le tracé définitif du projet afin de poursuivre les études et la concertation publique.

C'est en ce sens qu'epures poursuit son accompagnement pour le projet urbain à moyen et long terme le long de cette infrastructure. Epures développe également des outils de communication comme

cette vidéo présentant le tracé retenu réalisé à la demande de Saint-Etienne Métropole, en partenariat avec la Ville de Saint-Etienne et l'Établissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne.

<http://www.epures.com/publications/transports-deplacements/572-3e-ligne-de-tram-la-video-des-3-traces-proposees>

▪ **La transition énergétique de l'aire métropolitaine lyonnaise**

Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine de Lyon (URBALYON), Epures, ADEME Juin 2018, 3 p.

Voilà maintenant plus de deux ans que l'inter-Scot étudie et anime une réflexion autour de l'énergie et de ses différentes composantes comme, par exemple, les interdépendances entre territoires, la vulnérabilité des ménages liées aux dépenses de carburant et de chauffage ou encore le partage de bonnes pratiques entre territoires à énergie positive (Tepos). Cette journée d'échanges et de visite d'opérations inter-S s'est déroulée le 10 juillet 2018 à Vienne, avec la visite de la nouvelle station d'épuration de Reventin-Vaugris produisant du bio-gaz et la centrale photovoltaïque du village des Haies, autour des enjeux d'une nouvelle donne énergétique des territoires de l'aire métropolitaine.

[http://www.urbalyon.org/Document/La transition énergétique de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne-28304](http://www.urbalyon.org/Document/La%20transition%20energetique%20de%20l%20aire%20metropolitaine%20Lyon%20Saint-Etienne-28304)

▪ **Repères européens : les enjeux de la transition énergétique dans les villes européennes : Outils de planification et stratégies complémentaires à toutes les échelles : Séance du 16 juin 2016 (ordre du jour, dossier documentaire et synthèse).**

Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine de Lyon (URBALYON), 8 juin 2016, doc. multiple

Avec la transition énergétique, tout bouge rapidement sur les territoires. La Métropole de Lyon, se dote d'un Schéma directeur des énergies, nouvel étage de planification intégrée. A l'échelle de l'aire métropolitaine, les territoires s'engagent à produire des énergies renouvelables et à aménager avec sobriété. De grandes perspectives de complémentarité entre territoires se dessinent. Deux expériences européennes, suisse et allemande, viendront éclairer nos réflexions pour une transition énergétique métropolitaine durable et équitable.

<http://documentation.urbalyon.org/dyn/portal/index.seam?page=alo&alold=58504&fonds=&currId=379&basketId=379&cid=4>

33

Notes

.....

.....

.....

Rester informé



>Veille réalisée par les documentalistes du réseau FNAU

@Veille_Urbanisme

- compte Twitter https://twitter.com/veille_urbanisme

- Scoop iT <https://www.scoop.it/t/agences-d-urbanisme>



>Veille réalisée par le service de veille du CGET

Veille & Territoires

- bulletin de veille <http://www.cget.gouv.fr/ressources/ressources-documentaires/bulletin-veille-territoires-en-quelques-clics>

Abonnement gratuit

Catalogue des publications des Agences d'urbanisme

Co-réalisé par le Club des documentalistes de la FNAU et le Service de veille du CGET
Octobre 2018

VEILLE_URBANISME
Club des documentalistes
de la FNAU

cget
Commissariat
général
à l'égalité
des territoires